

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 20 décembre 2021, à 19h00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Richard Doyon, Francis Fecteau et mesdames les Conseillères Dany Plante, Patricia Bolduc et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Félix Nunez.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par Monsieur Félix Nunez, directeur-général secrétaire-trésorier, pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et explication du budget 2022
4. Adoption du budget 2022
5. Adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
6. Période de questions.
7. Distribution du document explicatif du budget
8. Levée de la séance extraordinaire

2021-12-224

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-12-225

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuve le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2021-12-226

ADOPTION DU BUDGET 2022

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le budget de la Municipalité de Saint-Victor, pour l'année 2022 présentant des dépenses de 4 909 553 \$ et des recettes de 4 909 553 \$ soit réparti et adopté comme suit :

PUBLICATION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2022

RECETTES

Taxe foncière et sûreté du Québec	2, 864 041 \$
Terrains vagues desservis	12 324 \$
Équilibrage – revenu du secteur	5 863 \$
Compensation eau	247 379 \$
Compensation égoût	79 748 \$
Fonds réservé projet infrastructures	211 921 \$
Enlèvement des ordures	339 069 \$
Traitement des eaux usées	120 211 \$
Vidange fosse septique	69 934 \$
Déneigement	10 084 \$
École primaire et bonification	25,000 \$
Bureau de poste	1,330 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	30 988 \$
Service d'incendie	28 000 \$
Autres services rendus	7 289 \$
Licences et permis	3,000 \$
Droit de mutation	25,000 \$
Constat d'infraction	4,000 \$
Intérêts de banque	4,000 \$
Intérêts de taxes	5,000 \$
Redevance déchets	14 000 \$
Amélioration des rues	19,000 \$
Entretien chemins	287 060 \$
Subvention Ministère des Transports	42 000 \$
Subvention TECQ	31 267 \$
Subvention RIRL	217 159 \$
Subvention AIRRL	34 177 \$
Subvention FEPTEU	63 668 \$
Subvention PRIMEAU	74 104 \$
Affectation de surplus	38 800 \$
TOTAL:	4 915 416 \$

DEPENSES

Législation	121 094 \$
Gestion financière administrative	323 917 \$
Greffe	2 400 \$
Évaluation	63 878 \$
Autres	255 591 \$
Sécurité publique	241 304 \$
Incendies	149 076 \$
Voirie municipale	822 387 \$
Enlèvement de la neige	494 800 \$
Éclairage des rues	13 500 \$
Circulation	5 000 \$
Distribution de l'eau	353 435 \$
Épuration des eaux usées	120 211 \$
Réseaux d'égouts	24 202 \$
Vidange fosse septique	69 934 \$
Enlèvement des ordures	369 569 \$
Logement urbanisme	7 800 \$
Santé & bien être	7 374 \$

Urbanisme et zonage	106 454 \$
Promotion dével. Industriel	110 254 \$
Loisirs et culture	433 265 \$
Bibliothèque	31 420 \$
Frais de financement	768 551 \$
Immobilisation	20 000 \$
TOTAL:	<u>4 915 416 \$</u>

ADOPTÉE

2021-12-227

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Considérant que l'adoption du plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953. 1 du code municipal ;

Considérant la présentation faite par le maire concernant le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la Municipalité dont une copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ledit programme totalise 8 346 000 \$ réparti comme suit :

2022 :	1 517 000 \$
2023 :	6 469 000 \$
2024 :	360 000 \$

ADOPTÉE

2021-12-228

DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2022

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le document explicatif du budget 2022, de la Municipalité de Saint-Victor, soit expédié à chaque adresse civique de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉE

2021-12-229

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Félix Nunez
Directeur général-
Secrétaire-trésorier